

LA PORTE VERTE – SNIJBOONTJE

Lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale

Rapport annuel 2023



Asbl La Porte Verte – Snijboontje
02/421.04.80

Boulevard du Jubilé, 124
info@porteverte.be

1080 Molenbeek-Saint-Jean
www.porteverte-snijboontje.be

Centre d'aide aux personnes

001

124, Boulevard du Jubilé
1080 Bruxelles

02/421.04.85
cap.jubile@porteverte.be

002

55, Rue de Menin
1080 Bruxelles

02/410.28.15
cap.menin@porteverte.be

Responsable

Jean-Michel PIET

Restaurant Social
«Snijboontje»

2, Rue d'Ostende
1080 Bruxelles

02/410.85.27
snijboontje@porteverte.be

Responsable

Annick DE BUCK

Centre d'Aide
Alimentaire

55, Rue de Menin
1080 Bruxelles

02/410.28.15
snijboontje.bis@porteverte.be

Responsable

Pierre VAN DAMME

Direction

Samuel HAQUIN

direction@porteverte.be

LES STATUTS

L'association s'est constituée en asbl dès 1982 et ses statuts ont fait l'objet d'une version adaptée et coordonnée parue aux Annexes du Moniteur Belge du 8 février 2006.

FINANCEMENT

Le total des charges de « La Porte Verte-Snijboontje » s'est élevé à 1.594.238€ pour l'année 2023. Nous devons déplorer une perte importante en 2023, de 190.486€*

Il est couvert à raison de 82,8% de la manière suivante :

- › 73% par les subsides et des projets divers
- › 1,4 % par la participation des usagers
- › 8,4 % par les dons privés et collectifs

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il se compose comme suit en 2023 :

- › BOVEROULLE Marie-Françoise - Présidente
- › DE MEULDER Jean-Pierre
- › GASPARD Isabelle
- › SWEERT Jeannine
- › VAN LIL Marie-Françoise
- › WAUTIER Dominique

Le Conseil se réunit au rythme bi-mensuel.

Le Comité Inter-Services auquel participent les responsables de chacun des secteurs d'activités des deux associations se réunit une fois par mois.

PERSONNEL

Au 31 décembre 2023, le staff permanent de l'association se composait de **27,65** collaborateur-trices salarié-e-s :

F	13,63
H	14,02

À temps-plein	15,58
À temps partiel	20,75

Total ETP	27,65
Total des heures de travail prestées sur l'année	34.517,92

STATISTIQUES GÉNÉRALES DE FRÉQUENTATION DE L'ASBL POUR L'ANNÉE 2023

Le 1er janvier 2022, l'asbl La Porte Verte-éducation a été créée suite à la scission de l'asbl La Porte Verte-Snijboontje.

Un transfert de branche d'activité a eu lieu en date du 01/01/2022 de l'asbl La Porte Verte-Snijboontje vers l'asbl La Porte Verte Éducation via CCT 32bis.

Ce transfert d'activité concerne l'École de Devoirs, la Crèche et le Centre d'Alphabétisation. Toutefois nous joignons encore une vue d'ensemble des statistiques générales.

Nombres d'usagers				
ASBL	Services	Adultes	Enfants	Total
La Porte Verte - Snijboontje	CAP - Service Social	1224	4	1228
	Centre d'Aide Alimentaire	1077	926	2003
	Restaurant Social (en moyenne/jour)	30	4	34
	Total			3231



Centre d'aide aux personnes

Le rapport annuel d'activités du Centre d'Aide aux personnes de la Porte Verte-Snijboontje est divisé en quatre parties. La première consistera en une présentation du service social.

La seconde abordera en parties différents contextes sociétaux en 2023 et leurs impacts.

La troisième partie abordera les collaborations et partenariats et la quatrième parlera des perspectives pour le service.

Depuis 2018, nous utilisons un programme d'encodage appelé OPALE. C'est à partir de cet outil que nous élaborons nos statistiques.





FONCTIONNEMENT DU SERVICE

Le Centre de Service Social a été créé à l'initiative des Paroisses de Molenbeek-Saint-Jean, le 1er septembre 1975.

Agréé et subsidié par la COCOM, ce service est officiellement qualifié aujourd'hui de « Centre d'Aide aux Personnes » (CAP), un service de première ligne généraliste ouvert à toute personne et à tout type de problème.

Pour ce faire, les permanences sont effectuées par 6 assistants sociaux (4 ETP + un renfort annuel par la COCOM) répartis sur 3 SITES : au siège social de l'association (situé au 124, du Boulevard du Jubilé) au Centre Snijboontje Bis

(situé au 51, Rue de Menin) et au restaurant social le Snijboontje (situé au 2, Rue d'Ostende).

Depuis juillet 2022, le projet CLSS (cf. collaboration) a été développé sur le site du Snijboontje Bis par un assistant social.

Par ailleurs, une assistante sociale détachée de la Fédération des Services Sociaux (relai d'actions de quartier sur Gare de l'Ouest) articule son travail avec la personne développant le projet CLSS. De plus, chaque matin, une agente d'accueil assure le premier contact avec les bénéficiaires passant la porte d'entrée du service social (Jubilé) et garantit la bonne gestion de la salle d'attente et la prise de rendez-vous si nécessaire.

FRÉQUENTATION DU SERVICE

Le nombre de dossiers actifs est en forte augmentation, passant à **1228 en 2023** pour 809 en 2022. Nous précisons qu'un bénéficiaire venu 1x ou 10x sera comptabilisé comme un seul dossier actif. Pour obtenir une vue d'ensemble du travail effectué au sein du service social, il faut se référer à la diversité des problématiques traitées, développées plus loin dans ce rapport.

Nous pouvons noter que **87%** des bénéficiaires habitent Molenbeek-Saint-Jean. Les 13% restants viennent des communes limitrophes.

C'est essentiellement le « **bouche à oreille** » mais également le réseau associatif de proximité, le CPAS et les autres services de la Porte Verte qui orientent les personnes vers le service social. Il est à noter une augmentation de 7 % de personnes venant des autres communes bruxelloises.

PROFIL DES BÉNÉFICIAIRES

La population rencontrée est **plus féminine** (62%) que masculine (38%). Nous constatons une augmentation de **11%** du public masculin.

Un bénéficiaire sur deux a entre **18 et 45 ans**. Moins de la moitié d'entre eux vivent en couple avec ou sans enfants.

Le nombre de **personnes isolées** est de **25%** et les **familles monoparentales (24%)** sont en baisse de 5% par rapport à l'année dernière.

En 2023, **21 %** des personnes qui se sont présentées au service social étaient **sans titre de séjour**.

Les **bénéficiaires de nationalités africaines** sont les plus nombreux soit 35% (dont 25% du Nord de l'Afrique et 10% des autres pays du Continent).

Les personnes de nationalité belge représentent 34 %, nous remarquons une augmentation de 5% par rapport à l'année précédente. Le nombre de personnes venant des autres pays de l'Europe est de 17%.

Outre la Belgique voici par ordre décroissant les autres pays d'origine de nos bénéficiaires : Maroc, Syrie, Roumanie, Ukraine et Guinée.

Les quatre principales sources financières de nos bénéficiaires sont l'aide sociale ou le revenu d'intégration sociale du C.P.A.S, les allocations de chômage, les allocations mutuelles d'incapacité/invalidité et la pension. Nous constatons une augmentation des personnes qui travaillent.

Un bénéficiaire sur trois n'a aucune ressource financière.

1228

dossiers actifs
en 2023

87%

de bénéficiaires domiciliés
à Molenbeek-Saint-Jean

62%

de femmes
bénéficiaires

INTERVENTIONS DU SERVICE SOCIAL

Les quatre principales problématiques rencontrées en 2023 sont liées à :

- Des problèmes alimentaires (49%)
- Des problèmes de gestions financières/ endettement (factures, dettes, ...) (9%)
- Des problèmes de logement (9%)
- Des problèmes de ressources financières (allocations familiales, allocations de chômage, RIS, allocations d'handicap, ...) (6%)

La demande d'**aide alimentaire** reste le poste le plus important du travail. Chaque semaine, une soixantaine de familles orientées par nos antennes sociales bénéficient d'un colis alimentaire. Les colis, adaptés à la composition familiale et aux prescrits religieux, représentent plus ou moins les ressources alimentaires nécessaires pour une semaine. **2533 demandes d'aide alimentaire** ont été comptabilisées pour l'année **2023** pour 2247 demandes en 2022.

Nous avons donc eu **plus de demandes de colis** en 2023 qu'en 2022. Cependant, là où l'aide alimentaire représentait 82 % de notre travail en 2022, elle n'est plus que de 49 % en 2023.

En 2023, nous avons revu à la hausse le nombre de colis alimentaires octroyés pour les familles, passant de **6 à 9 colis** pour les personnes ayant un titre de séjour valable en Belgique et de **9 à 12** pour les personnes sans titre de séjour. Le seuil d'octroi des colis a également été augmenté à 10 euros par jour et par personnes composant le ménage. Cela permet de prendre davantage en compte l'inflation et toutes les difficultés financières qui en découlent.

L'aide alimentaire sous forme de colis n'est pas la solution à tous les problèmes mais elle représente une **aide concrète et immédiate**. Il s'agit aussi d'une porte d'entrée pour appréhender les situations des personnes dans leur globalité : endettement, problèmes avec le CPAS, suspension des allocations de chômage, problématiques de logement, problématiques de santé, non-accès au territoire et problèmes avec les allocations familiales.

Nous constatons qu'une partie de la population est aujourd'hui amenée à devoir faire un **choix** entre payer certaines **factures** et **se nourrir**, c'est le manque de moyens financiers qui explique l'importante demande de colis alimentaires.

Il est à noter que plus de la moitié des ménages bénéficiant d'aides alimentaires sont malgré tout des personnes bénéficiant de revenus et que donc la précarité ne touche pas uniquement les personnes sans revenus.

On peut relever une forte hausse du prix de l'énergie ainsi qu'une **inflation importante** entraînant inévitablement des répercussions sur le pouvoir d'achat de nombreuses personnes. Cela fragilise encore plus le budget très serré de beaucoup de nos bénéficiaires.

La **problématique du logement** n'est pas en reste, notre service rencontre une **augmentation** en lien avec cette thématique. Il s'agit de personnes qui cherchent un logement, introduisent une demande de logement social ou qui ont des problèmes dans leur logement actuel humide, insalubre et non adapté à la composition du ménage,...

Nous essayons d'accompagner au mieux ces personnes tout en étant confronté à la dure réalité du terrain. Dans le secteur privé, les **loyers sont hors de prix** et l'attente pour un logement social prend de nombreuses années. Il est à préciser que les problématiques traitées sont à mettre en lien avec les différentes méthodes d'interventions c'est à dire l'écoute, l'aide matérielle et le suivi administratif.

Ces méthodes d'interventions sont soutenues par des actes de travail tels que l'analyse, le contact téléphonique, la compréhension de documents administratifs et le remplissage de ceux-ci.

COLLABORATIONS AVEC LES AUTRES SERVICES DE L'ASBL

Nous améliorons notre **organisation interne** à travers un agenda partagé en ligne mais aussi des adresses e-mail individualisées et de service.

Quant aux collaborations interservices, l'équipe sociale est venue assurer l'accueil au Restaurant Social **Le Snijboontje** tous les mercredis midi. 5 clients ont un suivi administratif sur les 2 antennes du service social.

Le service social a renforcé l'équipe du **Centre d'Alphabétisation** lors des inscriptions de septembre 2023 et présenté le service social dans les différents groupes d'apprenants. Certains bénéficiaires fréquentant les cours du centre d'alphabétisation poussent la porte du service social pour solliciter une aide socio-administrative. Pour l'année scolaire 2022-2023, 31 apprenants ont été suivis par le service social (sur le site de Jubilé et Menin).

De plus, 40 enfants inscrits à **l'École de Devoirs** de l'ASBL ont des parents qui se rendent à nos permanences sociales.

Enfin, le service social a reçu également 3 familles dont les enfants sont inscrits à la **Crèche** de la Porte Verte.

PROJET RAQ

La Fédération des Services Sociaux Bicommunautaires a mis sur pieds un projet se nommant RAQ (**Relais d'Action de Quartier**). Un des travailleurs a été accueilli à La Porte Verte depuis 2021.

Ce projet est composé d'une vingtaine de collaborateurs travaillant chacun dans un quartier de la Région de Bruxelles-Capitale. Les travailleurs sont **hébergés par un partenaire du quartier** qui leur a été désigné. Leur démarche est de sortir des institutions pour aller vers les populations qui ne les fréquentent pas en se rendant par exemple sur les marchés, dans des fêtes de quartier...

Ce projet a différentes missions comme la lutte contre le non-recours aux droits fondamentaux en facilitant **l'accès aux services d'aide sociale et de soin** ; tisser un **réseau local** avec les différentes associations et services mais également développer et encourager les **approches collectives et communautaires** dans le quartier.

PROJET CLSS

Depuis l'été 2022, le projet de Contrat Local Social-Santé (CLSS) a été mis en place. Il a pour objectifs d'améliorer la **qualité de vie et le bien-être des personnes** résidant dans le quartier **Gare de l'Ouest** mais également de soutenir **l'accès aux services sociaux-sanitaires existants**. Ce projet est financé par la COCOM mais supervisé par le CPAS, ceci permettant de rester dans l'optique du travail de quartier.

Ce projet est principalement axé autour de 3 moments, le premier concerne un **accueil-café** organisé trois fois par semaine pendant la distribution d'aide alimentaire. L'objectif est de proposer un moment convivial et de discuter avec les personnes de leur réalité. Cela permet d'offrir un premier contact avec les travailleurs communautaires.

Le deuxième propose des **ateliers cuisines** qui se déroulent une fois par mois. Le but de ces ateliers est d'apprendre aux participantes des bonnes pratiques sur le thème de la santé le tout dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Les ateliers se font en collaboration avec la Maison Médicale La Passerelle. Ceci nous permet de mélanger nos publics et de profiter des connaissances de leurs travailleurs (diététicienne, hygiéniste bucco-dentaire, ...).

Cette année, la participation a été à 100 % féminine, mais les ateliers sont ouverts à toutes et à tous.

Le troisième est né pendant l'année 2023, il s'agit des **mercredis créatifs** qui sont un moment de partage entre les parents et leurs enfants. Le but de ce moment convivial est de travailler sur la motricité fine des enfants.

D'autres activités ponctuelles viennent s'ajouter au projet, on peut par exemple nommer des **ateliers couture** qui se font en collaboration avec BruZelle (une association qui lutte contre la précarité menstruelle), des **ateliers énergie** afin de sensibiliser notre public à la consommation d'énergie, des **sorties** pour découvrir Bruxelles ainsi que des **visites** avec les Article 27...

Étant un jeune projet, il continue à se développer au jour le jour et ce en collaboration avec les habitants du quartier et d'autres associations locales.

Pour l'année 2024, un **atelier informatique** va voir le jour afin de lutter contre la fracture numérique.

D'autres projets pour lutter contre le non-recours au droit ou d'autres problématiques du quartier sont également en cours d'élaboration, tout ceci dans le but de toucher à des problématiques que rencontrent les habitants du quartier.

Ce projet fait **partie intégrante du service social** et se nourrit des expériences des travailleurs de terrain. Le travailleur détaché pour effectuer le travail communautaire est assistant social et participe également aux permanences individuelles du service. Il travaille principalement à l'antenne située sur le quartier Gare de l'Ouest. Ceci permet aux personnes qui viennent aux activités communautaires d'avoir un **relais** auprès du service social.

Ce projet communautaire devrait se poursuivre jusqu'en 2025.



Le Projet Contrat Local Social Santé, c'est quoi ?

Ce projet a pour objectifs d'améliorer la qualité de vie et le bien-être des personnes qui résident dans le quartier Gare de l'Ouest en se focalisant notamment sur l'accès et la visibilité des services sociaux-sanitaires existants.

Vous souhaitez nous soutenir ou développer un partenariat ?

Alexandre Godichal
Assistant Social CLSS
Porte Verte-Snijboontje

55, rue de Menin social6@porteverte.be
1080 Molenbeek 02/410.28.15
Saint-Jean 0473.56.01.50

COMMISSION COMMUNAUTAIRE COMMUNE
GEMEENSCHAPPELIJKE DE WEEBCHAPCOMMISSIE



Gedrukt met steun van: S.H. La Porte Verte - Snijboontje



Promotion de
la santé et du
social dans le
quartier Gare
de l'Ouest.

Contrat Local Social Santé

02/410.28.15 0473.56.01.50
social6@porteverte.be



COLLABORATIONS AVEC D'AUTRES ASSOCIATIONS

Une de nos missions premières est de proposer un **service de proximité**, une « porte ouverte » pour toute personne souhaitant une aide socio-administrative. Une autre mission est l'**orientation** vers d'autres centres ou organisations plus spécialisés en fonction des demandes rencontrées.

Nous travaillons donc en collaboration avec les autres services d'aide aux personnes situés dans les environs afin qu'ensemble nous puissions assurer un **accompagnement complémentaire**.

Ce **travail de relais** s'effectue tant au niveau communal entre autres avec le SAMPA - Service d'accompagnement de Molenbeek pour les primo-arrivants, ANTENNE J - Service d'aide et d'accompagnement sociojuridique, l'épicerie sociale AMPHORA, le service d'assistance aux victimes, le service de médiation locale de Molenbeek, d'Ici et d'ailleurs - Suivis psychothérapeutiques ; qu'au niveau bruxellois avec l'ADDE - Association pour le droit des étrangers,...

Tout au long de l'année, nous avons multiplié les **visites d'autres institutions** afin de mieux connaître leur travail et de présenter le nôtre. Cela permet également de mieux orienter nos bénéficiaires. À ce titre, nous avons pu rencontrer Centrum West, la Maison Médicale La Passerelle, Sampa, Antenne J, l'Hôtel social de Molenbeek, Bonnevie, le Service d'Aide aux Victimes, le service de Médiation locale, le centre de Santé mental D'Ici et d'Ailleurs, le centre Fédasil Scheutbos, le service Phare entre autres.

SUPERVISION

À la suite de situations complexes rencontrées, l'équipe sociale a marqué le souhait de suivre une session de supervision avec un superviseur de groupe. Tout au long de l'année 2023, à raison d'une fois tous les 2 mois, nous avons pu prendre un temps de recul nécessaire sur notre travail. Ces moments de discussions ont permis de travailler notamment sur les limites en travail social, la notion "d'urgence" évoquées

par les bénéficiaires lors des permanences sociales et l'accueil en général dans les 2 antennes du service social. Cette initiative est essentielle au bien-être des travailleurs et devrait être renouvelée pour l'année 2024.

STAGIAIRES

Nous avons accueilli une stagiaire assistante sociale. Cette période indispensable à la formation est également l'occasion pour les travailleurs sociaux d'être confrontés à un regard neuf mais également critique et riche en questionnements. Une occasion de pouvoir prendre à nouveau un peu de recul sur notre travail.

AUTRES ACTIVITÉS

Outres les missions habituelles, l'équipe a participé aux activités relevées ci-après :

- Participation à une journée de **fête du personnel** et une après-midi team-building pour l'équipe du service social.
- Participation à une journée de **concertation sur l'aide alimentaire** organisée par la FDSS
- Plusieurs journées de **formation** pour les travailleurs ayant pour thèmes : « comment mieux travailler avec un public multiculturel », « participation pourquoi et comment ? », « les titres de séjour », « aider sans assister » et « administrateurs de biens et de la personne ».

Le Service Social tente à rester le plus fidèle possible à ses missions premières ainsi qu'au maintien de l'esprit de l'agrément qui l'encadre, en suivant ses évolutions et en y intégrant le travail social communautaire.

Il n'est donc pas d'actualité pour le service de se spécialiser dans un secteur bien défini.

La lutte contre la fracture numérique est un souci majeur pour le service et les travailleurs tentent de différentes manières de combattre cette injustice au quotidien, aussi bien dans le travail individuel que dans le travail communautaire.

Avec le changement de coordinateur, nous souhaitons organiser des réunions d'équipe plus régulièrement. Celles-ci sont indispensables à la bonne organisation du service et à la cohésion de l'équipe. Ces réunions nous permettent également d'échanger sur des situations difficiles rencontrées.

L'octroi de colis alimentaires représente une part importante de notre travail. Une évaluation régulière des critères d'octroi est donc nécessaire. Nous souhaitons davantage travailler en équipe avec le Snijboontje Bis qui s'occupe de la distribution des colis alimentaires.

La création du Pôle Social Intégré qui verra le jour en 2024 au 55-57, rue de Menin, avec la réouverture du Restaurant Social reste à ce jour un défi immense et ultra motivant pour les différentes équipes dont le service social.

Une réflexion sur la réorganisation du travail ainsi que l'aménagement des lieux et sur le public cible alimentent régulièrement les discussions du service afin de préparer au mieux cette nouvelle étape.

Nous soulignons également l'importance d'un réseau entre les professionnels du terrain. En 2024, nous souhaiterions poursuivre les visites d'autres organismes et initiatives locales afin de pouvoir réorienter au mieux notre public et réexpliquer nos missions de travail aux partenaires rencontrés.

De plus, l'équipe sociale continue de se former grâce notamment à des formations proposées par l'organisme Form'Actions mais également d'autres centres de formation comme l'ASBL Droits Quotidiens.

L'ensemble des travailleurs du service social vont participer à une immersion des travailleurs des CAP et CASG afin de découvrir le fonctionnement et les pratiques d'autres centres mais aussi de questionner ses pratiques et celles des centres accueillants.

Même si nous en avons déjà beaucoup parlé en 2023, nous continuons à améliorer l'accueil de nos bénéficiaires dans les 2 antennes du service social notamment dans les salles d'attentes.

Le service social est en réflexion pour déléguer certaines tâches administratives à l'agent d'accueil afin de soulager l'équipe de cette partie du travail qui se veut de plus en plus importante et énergivore.

Pour finir, le service social est bien conscient de l'enjeu du travail communautaire à effectuer avec ses bénéficiaires et continuera à investir du temps, de l'énergie et les moyens nécessaires pour y développer de nouveaux projets tel que le projet "PSSI" (Plan Social Santé Intégré) pour lequel le service est en cours de réflexion et d'idées afin de mener à bien ce nouveau défi.

Dossiers en 2022	809
Dossiers en 2023	1128

Femmes	756	61,56%	1228	100%
Hommes	472	39,44%		

Dossiers relatifs au 124, Boulevard du Jubilé	504	43,97%
Dossiers relatifs au Snijboontje Bis	662	53,91%
Dossiers relatifs au Snijboontje	26	2,12%
Total	1228	100%

Catégorie d'âge des usagers		
Couples avec enfants	415	33,79%
Isolés	303	24,67%
Famille monoparentales	239	19,46%
Communauté de fait	95	7,74%
Couples sans enfants	59	4,80%
Inconnus	117	9,53%
Total	1228	100%

Sources de revenus des usagers		
Sans ressources	386	30,27%
À charge	287	22,51%
Chômage	147	11,53%
Mutuelle/Allocation Invalidité	108	8,47%
Pension	90	7,06%
Travail	125	9,80%
Inconnues et autres	81	6,35%
À charge d'un tiers	26	2,04%
Allocation handicapé	20	1,57%
Aide matérielle étranger	4	0,31%
Indépendant	1	0,08%
Total	1275	100%

Âge des Usagers		
- De 18 ans	4	0,33%
18 à 25 ans	57	4,64%
26 à 45 ans	566	46,09%
46 à 65 ans	487	39,66%
+De 65 ans	114	9,28%
Total	1228	100%

Nationalité où région d'origine des usagers		
Belges	412	33,55%
Afrique du nord	309	25,16%
Union Européenne	211	17,18%
Asie et Moyen-Orient	123	10,02%
Afrique subsaharienne	117	9,53%
Amérique du sud	8	0,65%
Inconnus	48	3,91%
Total	1228	100%

Répartition géographique		
Molenbeek-Saint-Jean	1072	87,30%
Région bruxelloise	149	12,13%
Autres communes	7	0,57%
Total	1228	100%

Situation administrative des usagers		
Résidents permanents et temporaires	354	28,83%
Étrangers	262	21,34%
Belges	412	33,55%
Inconnus	200	16,29%
Total	1228	100%

Logement		
Recherche de logement	174	3,39%
Loyer	69	22,51%
Déménagement	42	11,53%
Rénovation/Réparation/Entretien	40	8,47%
Bail	26	7,06%
Autres	21	9,80%
Décompte de charges	15	6,35%
Accès à la propriété	11	2,04%
Cautions locatives	11	1,57%
Insalubrité	11	0,31%
Problème de voisinage	10	0,19%
Hébergement d'urgence	10	0,19%
Adresse de référence	5	0,1%
Problèmes de voisinage	3	0,06%
Sous-total :	448	8,74%

Ressources financières		
Allocations familiales	60	1,17%
Allocation chômage	44	0,86%
Autres aides financières du CPAS	41	0,80%
Autres	37	0,72%
Incapacité de travail / Invalidité (mutuelle)	33	0,64%
Pension - GRAPA	32	0,62%
RIS et équivalents	30	0,58%
Salaire, revenu du travail	11	0,22%
Allocation handicap	7	0,14%
Sous-total :	315	6,14%

Accès et usages du numérique		
Accès au matériel informatique	135	2,63%
Compréhension des démarches informatiques	49	0,96%
Autres	36	0,70%
Vêtements	4	0,08%
Sous-total :	224	4,37%

Ressources matérielles		
Alimentation	2521	49,16%
Mobilier	5	0,1%
Autres	5	0,1%
Vêtements	2	0,03%
Sous-total :	2533	49,39%

Enfance • Jeunesse • Scolarité		
Allocations / Bourse d'étude	105	2,05%
Orientation, choix d'études, recherche d'école	34	0,66%
Droit scolaire (inscription, équivalence)	19	0,37%
Activité extrascolaires (hors soutien scolaire)	12	0,23%
Soutien scolaire	10	0,19%
Accueil petite enfance	8	0,16%
Autres	8	0,16%
Décrochage, Absentéisme	6	0,12%
Comportement(s) à risque	3	0,06%
Maltraitance infantile	1	0,02%
Sous-total :	206	4,02%

Énergie et services essentiels		
Électricité	72	1,40%
Statut de client protégé / Tarif social	22	0,43%
Eau	20	0,39%
Gaz	18	0,35%
Consommation (habitudes, coûts, compteur, limiteur)	12	0,23%
Téléphonie / Télévision	9	0,18%
Mobilité / Transport	1	0,02%
Sous-total :	154	3%

Liens • Capacités et ressources sociales (hors fracture numérique)		
Compréhension de documents	89	1,74%
Langue	22	0,43%
Difficultés personnelles (psychosociales, existentielles, besoin d'écoute)	18	0,35%
Analphabétisme	13	0,25%
Isolement / Solitude	3	0,06%
Autres	3	0,06%
Sous-total :	148	2,89%

Situation financière • Endettement		
Gestion financière	212	4,14%
Factures ponctuelles impayées / dettes	119	2,32%
Impôts et taxes	96	1,87%
Surendettement	35	0,68%
Dépenses ponctuelles supplémentaires	17	0,33%
Autres	3	0,06%
Sous-total :	482	9,40%

Santé		
Santé physique	98	1,91%
Santé mentale	16	0,31%
Handicap	5	0,1%
Autres	3	0,06%
Perte d'autonomie	1	0,02%
Sous-total :	123	2,40%

Droit des étrangers		
Régularisation	39	0,76%
Nationalité	36	0,70%
Autres situations de séjour	16	0,31%
Regroupement familial	14	0,27%
Autres	8	0,16%
AMU (aide médicale urgente)	3	0,06%
Droit international privé / droit familial	3	0,06%
Visas	3	0,06%
Demande de protection internationale	2	0,04%
Loi accueil	2	0,04%
Retour / Expulsion	1	0,02%
Parcours d'intégration	1	0,02%
Sous-total :	128	2,50%

Emploi • Travail • Formation • Volontariat		
Recherche d'emploi	31	0,60%
Formation	25	0,48%
Droit du travail	22	0,43%
Accident de travail	8	0,16%
Autres	7	0,14%
Volontariat	4	0,08%
Validation des compétences	3	0,06%
Sous-total :	100	1,95%

Droits civils et politiques		
Violence physique, intégrité physique	2	0,04%
Animations, sports, loisirs adultes	1	0,02%
Autres	1	0,02%
Sous-total :	4	0,08%

Justice		
Défense / Assistance juridique	59	1,74%
Procédures judiciaires / Compétences des tribunaux	22	0,43%
Procédures judiciaires (Administration de biens et/ou de la personne)	18	0,35%
Autres	13	0,25%
Peines alternatives (TIG, bracelets électroniques, etc...)	3	0,06%
Sous-total :	148	2,89%

Documents d'identité • Certificats • Actes d'État Civil		
Documents d'identités, certificats, actes d'État Civil	53	1,03%
Sous-total :	53	1,03%

Liens familiaux		
Contributions et pensions alimentaires	13	0,25%
Relations de couple (séparations, médiations, divorces)	8	0,16%
Violences conjugales	6	0,12%
Autorité parentale (parents, grands-parents...)	5	0,1%
Garde / Visite / Hébergement	4	0,08%
Reconnaissance / Contestation de paternité	4	0,08%
Relations intra-familiales	4	0,08%
Autres	3	0,06%
Violence intra-familiales	2	0,03%
Sous-total :	49	0,96%

Culture et loisirs		
Article 27, Waarbon	19	0,37%
Animations, sports, loisirs adultes	7	0,13%
Autres	4	0,08%
Sous-total :	30	0,58%

TOTAL GÉNÉRAL	5128	100,00%
----------------------	-------------	----------------



Restaurant Social

« Snijboontje »

Le vendredi 12 janvier 2024, les derniers repas a été servi non sans une vive émotion au Snijboontje, puisque ce lieu qui avait ouvert ses portes en 1984, en collaboration avec la « Société de Saint-Vincent de Paul » a dû fermer ses portes. Nous rappelons que le bâtiment que nous occupions en tant que locataire a été vendu, et qu'il nous était plus possible de rester à la rue d'Ostende 2.

Sans interruption depuis son ouverture, le « Snijboontje » a proposé des repas chauds le midi, du lundi au vendredi. En plus du repas, le Restaurant représentait un lieu de convivialité et partage, ouvert à tous.

Mais l'histoire du restaurant n'est pas finie, puisque celle-ci va se prolonger dans le nouveau « Pôle Social Intégré » en construction à la rue de Menin 55.

2023 a été donc une année marquante. D'un côté, nous terminons une certaine histoire riche de 40 ans, de l'autre côté nous avons notre avenir à construire face à toute la complexité de l'évolution de notre projet qui nous tient tant à cœur.

Nous voulons à travers ce déménagement, prendre l'opportunité de questionner le fonctionnement constructif de notre projet alimentaire et social tout en gardant l'âme du Snijboontje.

En présence du Ministre Alain MARON, le succès de l'exposition du Snijboontje « Quand le peu importe » de la 2ème biennale de photographie de la Maison des Cultures de Molenbeek, a si bien retracé symboliquement la magnifique histoire de toutes ces années. Grâce au vernissage de cette exposition, nous avons pu revoir d'anciennes têtes qui avaient apportés chacun à sa façon sa pierre à l'édifice.



En 2023, les usagers du Snijboontje ont donc eu à cœur plus que jamais de savourer pleinement des derniers instants de leur restaurant. Ceci s'est ressenti dans l'ambiance générale très positive avec un investissement de chacun et aussi dans la solidarité entre eux mais aussi avec les volontaires. Certains ont fait preuve de responsabilité en s'engageant concrètement dans les tâches quotidiennes, comme faire le service des plats dans la salle, peler les légumes, remplacer des bénévoles absents, aider à la décoration pour les fêtes, ...

L'équipe du Snijboontje a été présente tous les jours de la semaine afin de garantir un accompagnement et un soutien psycho-social aux clients du restaurant. Nous avons également organisé des activités, permettant de renouer du lien avec notre public et partager des moments conviviaux tous ensemble.

Les volontaires du Snijboontje ont continué d'être un grand soutien tout au long de l'année. Nous avons continué à faire appel à nos volontaires, aussi bien en soutien à l'équipe en cuisine que pour la participation à l'accueil des clients, cela dans une volonté de maintenir un lien tripartite. L'équipe de volontaires a été très soutenante envers l'équipe du Restaurant Social mais aussi envers les clients du restaurant.

Tout au long de l'année, le travail en réseau a été maintenu notamment à travers la « Concertation Locale d'Aide Alimentaire ». Cette concertation regroupe différentes associations de la commune de Molenbeek-Saint-Jean. L'objectif est de pouvoir échanger sur les questions liées à l'accès à une alimentation de qualité pour tous. Cette Concertation permet un beau partage professionnel et une entraide en toute circonstance.

PROFIL DU PUBLIC

Le Snijboontje étant ouvert à tout le monde, nous avons une clientèle assez variée. On retrouve parmi notre public habituel :

- Des seniors isolés (environ 30%);
- Des personnes à bas revenus;
- Des personnes touchées sur le plan psychique ou psychiatrique;
- Des personnes résidant en habitation protégée ou temporairement sous tutelle financière,
- Des travailleurs sociaux;
- Des familles monoparentales;
- Autres

Ce public se révèle régulier, tout en étant susceptible de disparaître soudainement pour réapparaître ensuite. Une partie des habitués restent fidèles mais les autres voyagent au gré de leurs envies, des propositions des menus dans d'autres restaurants sociaux, etc.

Dans le courant de l'année 2023 nous avons également remarqué l'arrivée d'un nouveau public principalement dû à la hausse des prix des denrées alimentaires et grâce au-bouche-à-oreille. En effet, de plus en plus de personnes viennent savourer un bon repas et profiter du cadre chaleureux et authentique que propose notre Restaurant Social. Leur fréquence est moins régulière que celle de notre public habituel, mais leur présence vient renfoncer la mixité et la rencontre sociale qui a lieu au sein du Restaurant « Le Snijboontje ».



COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

La composition de l'équipe permanente du Restaurant est la suivante, tous étant affectés à temps plein au Restaurant:

- Osama AL DRAIE, chef cuisine ;
- Annick DE BUCK, assistante sociale ;
- Laila FERGHASS, technicienne de surface ;
- Eléonore LAMING remplacée en mars par Marie-Caroline DELAHAYE, coordinatrice Aide Alimentaire;

En plus de l'équipe permanente, le Restaurant a la chance de compter sur l'aide d'environ 15 volontaires. Ceux-ci aident lors du service en salle ainsi qu'à la plonge, à raison de 2 à 3 volontaires par jour en moyenne. L'équipe volontaire est indispensable au bon fonctionnement du Restaurant Social et lui apporte une diversité qui renforce le charme du Snijboontje. En 2023, nous avons accueillis 8 nouveaux volontaires.

STAGES ET RETRAITES SOCIALES

Pendant l'année 2023, le Snijboontje a eu le plaisir d'accueillir plusieurs stagiaires. Ces différents « collègues stagiaires » ont occupé différents postes au sein du restaurant. Parmi les partenaires et postes occupés pendant le stage on retrouve:

- Haute Ecole Bruxelles Brabant IESSID : stage dans le cadre d'un bachelier assistant social ;
- Haute Ecole Condorcet : stage dans le cadre d'un bachelier assistant social ;
- Retraites sociales organisées par des Écoles secondaires parmi lesquelles : Collège Saint-Michel, Brugge Loppem, Vierge Fidèle, Saint-Boniface, Lycée du Berlaymont,...



REPAS CHAUDS ET ÉQUILIBRÉS À PETIT PRIX

Le repas complet est proposé au prix démocratique de 4 à 6 € (en fonction des revenus de la personne). Ce tarif peut être adapté à la baisse en fonction de la situation de la personne. Ce principe de « petit prix » s'inscrit dans une volonté de toucher les populations les moins favorisées et permettre un accès à tous.

Le **menu, fait maison**, comprend la soupe, le plat principal, le dessert et une tasse de café ou de thé. Une carafe d'eau est disponible sur chaque table. Une carte de boissons (limonade, bière et vin) à petit prix est également disponible.

En 2023, **5.850** (4665 en 2022) repas ont été réalisés à destination des clients au sein du Snijboontje. Ce chiffre représente en moyenne **25** (18 repas en 2022) par jour. Cette forte augmentation peut s'expliquer de différentes façons.

D'abord à cause de la hausse des prix des denrées alimentaires, mais aussi du fait que les habitués voulaient profiter jusqu'au bout de ce lieu.

Notons que notre cuisinier Osama a un impact dans la fréquentation puisqu'il offrait une cuisine très raffinée. Ces chiffres sont révélateurs. Ils mettent en lumière l'importance d'un accompagnement de proximité mais surtout la nécessité d'avoir accès à des lieux de partage et convivialité au quotidien.

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL QUALIFIÉ ET INDIVIDUEL

Un accompagnement social est assurée grâce à la présence quotidienne sur place d'une assistante sociale. L'assistante sociale peut couvrir des interventions de type ponctuel (lecture expliquée de courrier, opérations bancaires, rédaction de lettres, prise de rendez-vous en vue de soins médicaux, etc.) mais répond également à des guidances plus poussées et des suivis sur le long terme. Parmi les problèmes rencontrés, bon nombre concernent le logement, les finances et les questions de santé. Nous soulignerons que notre travail

d'accompagnement aura été marqué par une plus grande aide au niveau de la digitalisation. En effet, de plus en plus de démarches administratives doivent se faire par le canal de la digitalisation. Par exemple, nous avons aidé de cette manière un client de 74 ans qui habitait depuis 28 ans dans un appartement et qui s'est vu expulsé de son logement... Notre public s'est donc vu particulièrement dépassé et perturbé par cette approche devenue obligatoire.

Nous avons d'ailleurs participé à plusieurs manifestations **contre l'ordonnance "Bruxelles numérique"** pour dénoncer la difficulté que représente cette digitalisation **dans les démarches administratives chez les personnes âgées et plus défavorisées.**

Le contact entretenu quotidiennement avec les usagers peut contribuer de manière déterminante à une prise en charge rapide de leurs problèmes et éviter ainsi que des situations ne s'aggravent et n'ouvrent, dès lors, la voie à une spirale d'exclusion grandissante. Sous cet angle, l'accueil au « Snijboontje » contribue effectivement au **travail social de prévention.**

LIEU « D'ANCRAGE » CONVIVIAL

Ce lieu, discret de l'extérieur, s'avère être un lieu d'ancrage pour beaucoup. Le Snijboontje est un espace de rencontre où la plupart du public, du fait de leur présence quotidienne sur place, sont parvenus à s'y créer un réseau social relationnel et d'entraide. Ce lieu représente une possibilité de **rompre avec l'isolement social.**

La plupart des personnes qui fréquentent le Restaurant sont en effet des personnes vivant seules et surtout des personnes âgées.

L'ambiance y est chaleureuse, d'une part grâce au public que l'on reçoit, mais également grâce à la composition de l'équipe, volontaires inclus. Il y a une envie commune de partager des moments de vie chaleureux.

Cette ambiance familiale et bienveillante, constituée à nos yeux, la clé de voûte de la « réussite sociale » du Restaurant.

Dans le même sens, c'est aussi toujours avec autant de plaisir que nous pouvons remarquer comment un nouvel arrivant au Restaurant se voit accueilli sur place par les autres et est bientôt invité à faire table commune avec d'autres clients. Des liens d'amitié se tissent ainsi entre les clients du Snijboontje.

Nous pouvons d'ailleurs souligner que **l'entraide réciproque** et le **souci d'autrui** sont des maîtres mots au Snijboontje. Les clients s'accompagnent et s'épaulent spontanément à l'occasion de visites à l'hôpital, consultations médicales, courses importantes, autres obligations administratives, ou toutes autres circonstances qui peuvent s'avérer difficiles à affronter seul. **Les clients du Snijboontje forment bien une famille en tant que telle.**

Nous soulignerons aussi le rôle important de nos bénévoles. Ils ont participé plus que d'habitude encore dans l'accompagnement de nos usagers sur le niveau social. Par exemple, le déménagement d'un de nos clients de 74 ans.

ACTIVITÉS À VOCATION SOCIO-CULTURELLE

Des animations hebdomadaires sont prévues tout au long de l'année et visent avant tout à renforcer la convivialité entre les clients. Sont organisées à cet égard des après-midis de jeux de société, des moments de causerie, les fêtes d'anniversaire, des ateliers « décoration », des sorties à l'Opéra, une chorale, etc.

Ces activités sont organisées au sein du restaurant ainsi qu'à l'extérieur. Grâce à l'utilisation des « Article 27 », des activités en extérieur peuvent être organisées à petits prix, à savoir 1€. Les clients du Snijboontje peuvent également bénéficier « d'Article 27 » à usage personnel. Cette année, un total de **187 « Article 27 »** ont été distribués, majoritairement pour permettre aux bénéficiaires d'aller à l'Opéra et au cinéma, pour partager un moment de culture conviviale.

L'équipe est très enthousiaste pour la rouverture de ce nouveau lieu qui rassemblera le Restaurant Social, le Service Social et le Centre d'Aide Alimentaire à la rue de Menin, 55. Réunir sous le même toit 3 services nous donnera la possibilité de poursuivre le travail de chacun, de manière plus approfondie et avec une meilleure collaboration. Un vrai défi pour ces 3 services avec une identité propre mais qui devra se redessiner dans un « Pôle Social intégré ».

Le déménagement nous offre donc cette opportunité : faire preuve de créativité et d'ouverture tout en gardant l'esprit de notre riche histoire. Car nous savons qu'une association qui évolue depuis autant d'années dans notre société et qui se veut rester active dans les années futures doit continuer de se remettre en question et s'adapter aux changements.

Nous devons redessiner au cours de l'année à venir l'esprit de chaque service. En ce qui concerne le Restaurant Social, ce sera un véritable défi de garantir que l'authenticité de l'ancien Snijboontje perdure dans le nouveau et de faire revenir les usagers après plusieurs mois de fermeture. Notre souhait est que tous ceux qui entreront à nouveau dans notre nouveau Restaurant Social retrouveront l'effet enchanteur du passé.

Un appel à dons exceptionnel est lancé pour nous aider à rouvrir le restaurant Social au plus vite.



Centre d'Aide Alimentaire « Snijboontje Bis »

Nous vous parlions plus haut de la fermeture temporaire du Restaurant Social en janvier 2024. Il en était de peu de devoir fermer également le Centre d'Aide Alimentaire. Mais la « providence » et surtout les relations de notre ancien administrateur nous ont permis de prendre contact avec l'église Orthodoxe située à la rue de Menin 51, soit 2 maisons plus loin que notre bâtiment.

Un accord a été trouvé pour organiser l'aide alimentaire depuis cette adresse le temps des travaux au « 55 ». En effet le chantier en cours depuis juillet 2023 ne nous permettait plus d'occuper cet espace pour la distribution des colis.

Un déménagement qui nous a demandé beaucoup d'énergie puisqu'il s'agit de plusieurs tonnes de nourritures que nous avons dû transporter à la main d'un bâtiment à l'autre.

Un gros challenge, mais nous sommes fiers d'y être arrivés et de pouvoir continuer à distribuer les colis dans des conditions certes moins faciles mais toujours avec professionnalisme.

Il est un fait que la demande en aide alimentaire continue partout en Belgique avec le coût de la vie qui n'a cessé d'augmenter depuis la crise du Covid et la crise énergétique.

Le Service d'Aide Alimentaire a continué de distribuer tout au long de l'année 2023 des colis quotidiennement tout en maintenant également le projet de distribution de repas gratuits.

La collaboration régulière avec la Concertation d'aide Alimentaire de la Fédération des Services Sociaux (FdSS) permet un travail en réseau avec de nombreux autres acteurs du secteur.



GÉNÉRALITÉS

Le Snijboontje Bis organise une Aide Alimentaire d'urgence aux personnes et/ou ménages qui résident dans la Commune de Molenbeek-Saint-Jean.

La vaste majorité des demandes en Aide Alimentaire est traitée par notre Service Social qui examine si les personnes sont bien dans les conditions d'accès et de maintien aux colis. D'autres situations sont envoyées par des **organisations sociales partenaires** du secteur public ou privé.

Une convention de collaboration a été passée avec chacune de ces organisations.

Mentionnons spécifiquement le CPAS avec qui nous avons une convention et qui envoie des personnes en direct avec réquisitoire.

Précisons ici que les colis sont distribués aux bénéficiaires sans contrepartie financière.

Les colis, préparés la veille, sont distribués sur rendez-vous, tous les matins, du lundi au vendredi.

CONDITIONS D'ACCÈS – ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DU PUBLIC

Le colis alimentaire est gratuit pour son bénéficiaire et pour l'organisation partenaire qui l'a envoyé. Pour bénéficier d'un colis alimentaire, il faut satisfaire à certains **critères d'octroi** :

- La personne/le ménage doit **résider à Molenbeek-Saint-Jean**. Cette limite géographique a été fixée en raison de l'existence d'autres centres d'aide alimentaire dans les communes bruxelloises avoisinantes mais aussi pour des raisons de limites des stocks disponibles sur place ;
- La personne/le ménage doit d'abord être pris en charge par notre **Service Social** ou être envoyé par l'une des **organisations partenaires** comme précisé plus haut ;
- Une **analyse des revenus et dépenses** de la personne/du ménage doit être effectuée par le service social et la limite de la fréquence d'une famille est **de 9 colis maximum par an pour les personnes avec titre de séjour et 12 colis par an pour les personnes sans titre de séjour**.

> Il est important de souligner que l'équipe sociale analyse et revoir de manière permanente les critères d'accès et de maintien aux colis alimentaires.

L'APPROVISIONNEMENT

Malgré le contexte d'infrastructures compliqué, nous avons pu faire face à la demande toujours très importante, avec des colis de qualité et adaptés à la composition du ménage (nombre d'adultes, nombre d'enfants en distinguant les âges).

La **BANQUE ALIMENTAIRE de BRUXELLES (BAB)** et le **FEAD** (Fonds Européen d'Aide aux plus Démunis) sont les deux principales sources d'approvisionnement en denrées alimentaires.

La **Bourse aux Dons**, une plateforme multisectorielle de redistribution d'invendus en ligne, permet de compléter notre approvisionnement en fruits & légumes. Cet approvisionnement est constant par rapport à l'année passée et nous aide à compléter les colis en produits frais.

Nous avons dû malheureusement arrêter le partenariat avec **l'Ilot, faute de zone de stockage suffisant** dans notre nouvelle implantation au 51.

Ce centre d'accueil d'hébergement pour sans-abris nous livrait au minimum une fois par semaine des produits frais et de la viande.

D'autres sources viennent compléter l'approvisionnement : les Associations, les Écoles et les Paroisses sympathisantes nous font bénéficier de leurs collectes d'aliments. Nous pouvons compter aussi depuis plusieurs années déjà sur les opérations **Arc-en-Ciel, Entraide & Fraternité – Vivre Ensemble** et **Shoe-Box**.

Une convention avec le **Aldi du Boulevard Mettwie a été également interrompue pour les mêmes raisons que l'Ilot**.

L'arrivée d'acteur privés sur le « marché de la récupération d'invendus alimentaires » est à souligner et nous rejoignons l'inquiétude du secteur par rapport aux effets de concurrence.

Toutes ces sources d'approvisionnement nous permettent un stock suffisant de denrées. Toutefois comme nous sommes à l'étroit actuellement, il ne nous a plus été possible de distribuer de la viande puisque nous ne possédons pas de congélateurs dans le bâtiment que nous occupons temporairement.

ÉTAT D'ESPRIT

Les chiffres ci-dessous nous montrent une augmentation du nombre de colis par rapport à l'année passée. Notre système sociétal continue d'être mis sous pression face aux crises actuelles (énergie, guerre entre l'Ukraine et la Russie, crise migratoire, crise du pouvoir d'achat.. etc.) et la demande en aide alimentaire est plus que jamais présente...

Le coût de la vie est devenue tel que de plus en plus de personnes ont recourt à l'aide alimentaire.

Après toutes ces années d'existence, nous sommes convaincus que notre Centre d'Aide Alimentaire va malheureusement rester indispensable pour nombre de ménages à l'avenir... Cette phrase un peu ironique définit toutefois bien l'état d'esprit dans lequel nous sommes, c'est-à-dire en première ligne dans la lutte contre la pauvreté.

SUIVI DU PROJET REPAS GRATUITS COCOM

Dans le cadre de la crise sanitaire, La Porte Verte a reçu un soutien de la COCOM (dans le cadre d'une subvention facultative) dans le but de développer un réseau d'entraide, de lutter contre le gaspillage alimentaire, de confectionner et de distribuer des repas gratuits en partenariat avec d'autres associations de terrain. Concrètement, l'objectif est de produire et distribuer des repas gratuits au bénéfice du public de différentes organisations et associations partenaires.



Les repas gratuits viennent répondre à l'explosion des demandes d'aide alimentaire survenus lors de la crise sanitaire.

Ce projet est maintenu tout au long de l'année 2023 au sein du Snijboontje Bis (rue de Menin 55). Notre cuisinier engagé dans ce projet a préparé 5500 repas de janvier à décembre 2023 (2520 en 2022) exclusivement à destination d'associations de Molenbeek-Saint-Jean et des communes avoisinantes.

A cette occasion, plusieurs collaborations se poursuivent où se créent :

- « Les Amis d'Accompagner » asbl
- « Projet Lama » asbl
- « Pigment » asbl
- « Médecins du Monde » asbl
- « Accolage » asbl
- « Jamais Sans Toit » asbl
- « Ras El Hanout » asbl

NOMBRE DE JOURNÉES D'AIDE ALIMENTAIRE

Pour l'interprétation des données ci-après, il y a lieu de tenir compte des deux précisions suivantes :

- Un colis alimentaire couvre les vivres nécessaires aux repas pour **une semaine** ; il est **adapté à la composition du ménage et aux prescrits religieux**.

En fonction des stocks disponibles, les colis sont adaptés en fonction de la présence d'enfants dans le ménage en fonction de l'âge (couches pour bébés par exemple).

- Pour donner ensuite une image claire et représentative du volume distribué en 2023, nous l'exprimerons en **JOURNÉES D'AIDE ALIMENTAIRE assurées**.

À titre d'exemple : un ménage avec 4 enfants reçoit un colis alimentaire couvrant les repas de 6 personnes pendant cinq jours, ce qui nous donne 30 journées d'aide alimentaire couvertes (6 personnes X 5 jours). Le même ménage peut venir plusieurs fois sur une année. Ainsi, s'il vient 5 X sur l'année, cela donnera 150 journées d'aide alimentaire (5 X 30 journées d'aide alimentaire).

Nombre de JOURNÉES D'AIDE ALIMENTAIRE assurées en 2023	74580
Nombre de ménages	659
Nombre de bénéficiaires	1958 (1081 adultes – 877 enfants)

Les colis gratuits représentent la grande majorité de la distribution totale.

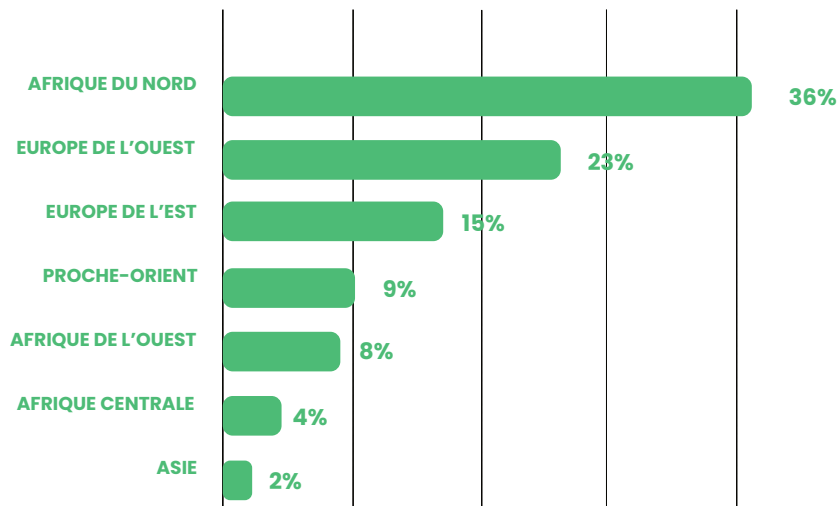
L'INTERVENTION FINANCIÈRE DU CPAS (COLIS FACTURÉS)

L'intervention financière du CPAS a continué pour l'année 2023 grâce à un financement spécifique et un type de convention particulier.

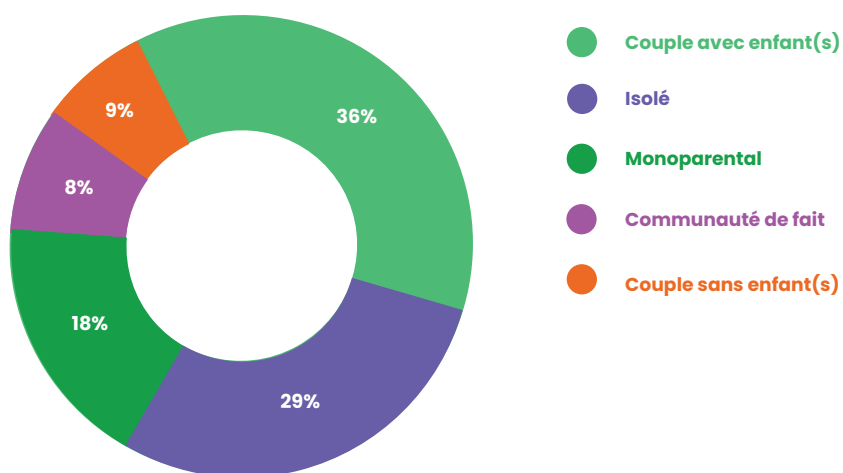
ÉVOLUTION DU NOMBRE DE COLIS DISTRIBUÉ PAR MOIS CES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

	2019	2020	2021	2022	2023
janvier	148	184	260	221	200
février	148	198	269	207	163
mars	148	172	309	193	208
avril	148	177	306	133	185
mai	121	193	250	129	206
juin	118	221	266	133	162
juillet	133	259	213	117	189
août	132	203	211	130	203
septembre	146	215	236	138	218
octobre	195	266	230	134	233
novembre	149	267	225	140	222
décembre	194	315	288	146	250
Moyenne colis/mois	149	223	255	152	203
TOTAL	1780	2670	3063	1821	2.439

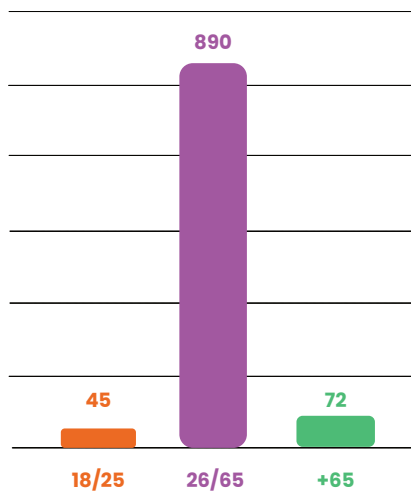
ORIGINES DES BÉNÉFICIAIRES



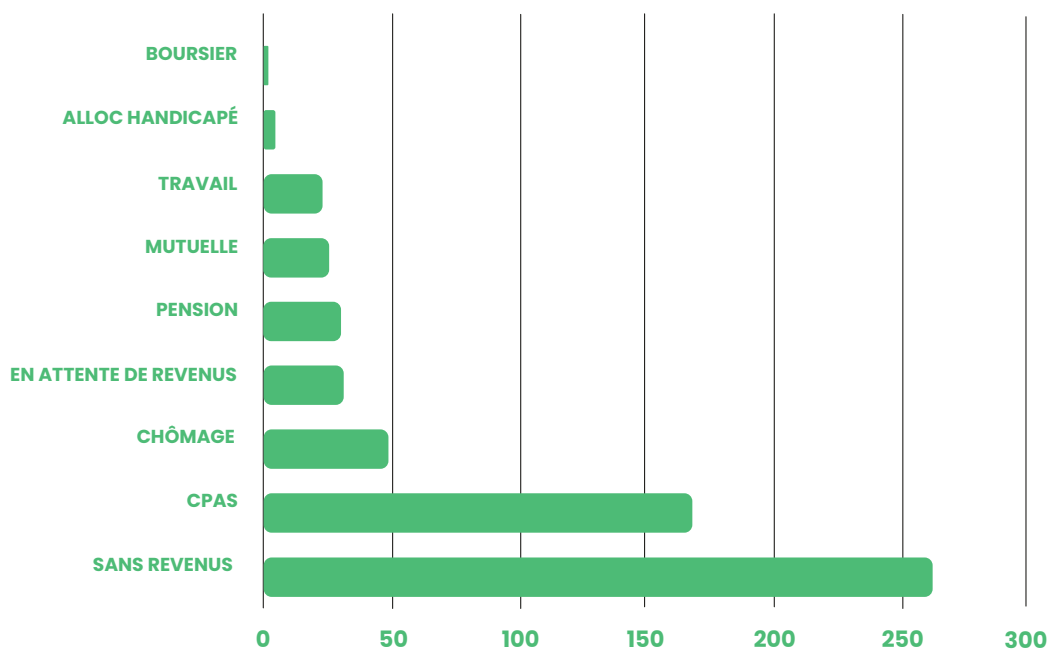
COMPOSITION DE MÉNAGE



ÂGE DES USAGERS



SOURCES DE REVENUS





RAPPORT ANNUEL 2023

La Porte Verte - Snijboontje

info@porteverte.be

02/421.04.80

Boulevard du Jubilé, 124

1080 Molenbeek-Saint-Jean

porteverte-snijboontje.be

